

Présentation

Les avocats du bureau Dentons de New York représentent une clientèle diversifiée de professionnels et de particuliers, notamment des entreprises de services financiers, des compagnies d'assurance, des multinationales, des start-ups, des auto-entrepreneurs ou des particuliers fortunés.

Ayez confiance en l'expérience de nos avocats, capables de saisir les enjeux de votre activité, de comprendre vos attentes et de définir des stratégies adaptées à vos besoins, qui vous aideront à atteindre vos objectifs. La complémentarité entre les bureaux Dentons à l'étranger et notre bureau de New York a une influence positive sur notre capital humain et notre savoir-faire notamment en matière de relations gouvernementales, de finances publiques, de fiscalité, de trusts, de marchés de capitaux, de finance structurée, de droit des sociétés, de contentieux immobilier impliquant également tous les aspects du contentieux commercial, de la restructuration et de la faillite.

Nous sommes sur tous les fronts grâce à notre grande expérience dans divers domaines et industries tels que l'immobilier, la finance, les ressources pétrolières, la mode, la décoration d'intérieur, la vente, les produits de luxe, la technologie ou encore les médias et le divertissement.

En 2015, nous avons développé notre cabinet de Venture Technology and Emerging Growth Companies et nous sommes établis au SoHo Startup and Venture Tech Centre et avons rassemblé une équipe d'avocats et d'experts qui soutient principalement les start-ups, les sociétés de capital risque ou encore les PME émergentes.

La présence mondiale de Dentons et ses différents bureaux nous permettent de vous aider à atteindre vos objectifs où que vous soyez. Notre équipe new yorkaise s'efforce de vous donner un avantage concurrentiel quel que soit le secteur de votre activité.

Pour plus d'informations sur le bureau de New York, vous pouvez consulter la [version anglaise](#).